



Bulletin d'Informations Municipales n°133

Vendredi 1^{er} mai 2020

Mairie : 02 96 43 83 11
Fax : 02 96 43 91 05
Adresse : 4, rue de la Mairie -
22200 Plouisy
Mail :
accueil@mairie-plouisy.fr
Site:
www.mairie.plouisy.fr
Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
(fermée le mardi après-midi)
Le samedi de 8h30 à 12h15 (sauf
Juillet et Août)

Permanences des élus (sur rendez-vous)

- **Rémy GUILLOU**
Sur Rendez-Vous
- **Mireille LE PESSOT**
Jeudi de 10h à 12h
- **Marie-Annick DELABBAYE**
Vendredi de 10h30 à 12h30
- **Guillaume LEFEBVRE**
Mercredi de 10h à 12h
- **Fabienne HAMEL**
Jeudi de 14h à 16h
- **Jean-Claude LE BRAS**
Vendredi de 14h à 17h

Bibliothèque:
02 96 44 16 51
Mercredi: 10h30-12h/14h30-18h
Vendredi: 16h-18h
Samedi: 10h-12h

Numéros d'urgence

SAMU : 15
Pompiers : 18 au 112
Gendarmerie :
02 96 43 71 14

Services médicaux

Médecin :
02 96 21 00 51
Infirmières :
02 96 44 40 87

Pharmacies de service

Appeler le 3237 pour la pharmacie de garde

Taxis :

ROUE Taxi :
06 45 18 73 75
ARGOAT Taxi :
06 85 74 01 05

BIM (Bulletin d'Informations Municipales toutes les deux semaines)

Les annonces sont à déposer avant le lundi 12h en mairie.

Copyright-reproduction interdite
sauf autorisation expresse de la mairie de Plouisy

Masques

Pour préparer la sortie du confinement dans lequel nous a plongé la crise sanitaire que nous connaissons, la mairie s'est organisée. Nous nous sommes associés à Guingamp Paimpol Agglomération pour commander 80 000 masques auprès d'entreprises locales (Dalmard à Paimpol et Dolmen à Pabu). Chaque habitant pourra obtenir un masque payé pour moitié par l'agglomération et pour moitié par la mairie. La première livraison de masques aura lieu la semaine du 4 mai. Nous devrions disposer de 600 masques cette première semaine. Les autres seront distribués au fur et à mesure de la livraison des masques. Par ailleurs le club de couture confectionne également des masques qui viendront s'ajouter à ceux commandés auprès de GPA.

La distribution sera faite en mairie à partir de la liste des habitations de la commune sur présentation d'un justificatif de domicile. Pour les personnes fragiles on peut envisager de les faire porter à domicile par les membres du CCAS. Le calendrier de distribution sera précisé en fonction de la réception des masques. Il sera communiqué sur le site de la mairie et par voie de presse.

La mairie a également acheté du produit désinfectant et du gel hydroalcoolique pour couvrir les besoins de plusieurs semaines.

Rentrée scolaire

Une réunion de travail a eu lieu lundi matin avec le directeur de l'école, les agents de la mairie (services administratifs, services techniques et services de cantine) autour des élus. Il en est ressorti que tout en respectant les règles de distanciation et de nombre d'élèves par classe (15), nous serons, du point de vue de l'espace, en capacité d'accueillir tous les enfants de l'école maternelle et élémentaire dès le 11 mai. L'idée centrale qui sera revue avec les parents d'élèves est de mettre deux salles contiguës à disposition de chaque classe en utilisant également la garderie et les salles du restaurant scolaire pour faire classe. Pour la maternelle, la salle de motricité peut être aménagée en salle de classe. La restauration scolaire et la garderie seraient assurées à la salle Lann Vihan. Et pour garantir la distance d'un mètre entre chaque enfant, deux services de repas seraient assurés aussi bien pour les élèves de l'école maternelle que pour les élèves de l'école élémentaire. Tout ceci amènerait un aménagement des horaires de classe afin de séparer au maximum les enfants. De même, la possibilité de mettre en place deux entrées séparées (maternelle et élémentaire) est également possible.

Tous les détails pratiques seront précisés la semaine prochaine et mis sur le site de la commune : <https://www.mairie-plouisy.fr/>

Boulangerie

Fermée pour congés du lundi 11 au lundi 18 mai.

Cérémonies patriotiques

Les cérémonies patriotiques ne sont pas possibles en période de confinement : les cérémonies du 19 mars fin de la guerre en Algérie et la cérémonie des déportés ont été annulées (mais la mairie a été pavoisée aux couleurs nationales et européennes). Il en sera de même pour la cérémonie du 8 mai. Il sera proposé aux associations d'anciens combattants de faire de la cérémonie du maquis, une cérémonie qui regroupe toutes ces cérémonies avec dépôt de gerbe aux monuments des déportés, au monument du 19 mars et au monument des maquisards.

Tournée poubelles

En raison de la fête du travail et du 8 mai, la collecte des déchets ménagers prévue le vendredi 1^{er} mai sur la zone appelée « Plouisy – campagne » est reportée au lundi 4 mai. De même la collecte sélective des emballages prévue le 8 mai est reportée au lundi 11 mai. Dans les deux cas les bacs doivent être présentés à la collecte, sur le domaine public en limite de chaussée, pour 6h du matin ou la veille au soir.

GPA - Recensement des commerces

La page internet consacrée aux commerçants, artisans et producteurs assurant la continuité de leur activité pendant le confinement est maintenant en ligne.

<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/travailler-entreprendre/entreprendre-et-sinstaller/commerces-artisans-et-producteurs-locaux/>

J'écris le poème du confinement

Initiative pour passer le temps - il est proposé aux Plouisyens de CRÉER un poème en rapport avec le confinement qu'ils supportent actuellement : gai, triste, humoristique... Ces poèmes pourraient être exposés dans l'allée de hêtres, allée des poètes après cette période difficile.

Déchèterie

La déchèterie est ouverte pour les professionnels et les communes. Pour les particuliers, réouverture de la déchèterie à compter du 4 mai pour les déchets verts uniquement et pour l'ensemble des flux à partir du 11 mai. L'entrée à la déchèterie restera réglementée et ne sera possible que sur rendez-vous en appelant le 02 96 21 20 85. L'agglomération rappelle que le principe de base reste le compostage à domicile en cette période de confinement.

Réouverture de la mairie

A compter du 11 mai, la mairie sera, dans un premier temps, ouverte aux horaires suivants :

- Lundi 13H30 – 17 H
- Mardi 8H30 – 12H30
- Mercredi 13H30 – 17H
- Jeudi 8H30- 12H30
- Vendredi 13H30-17H

En cas de nécessité, n'hésitez pas à appeler la Mairie au 02 96 43 83 11: des agents seront présents en permanence.

Bibliothèque

La date de réouverture de la bibliothèque sera indiquée sur le site de la mairie et par voie de presse. Un drive pourrait être mis en place dans un premier temps avec réservations via le catalogue en ligne.

Les personnes qui ont besoin d'aide pour l'informatique et leurs démarches administratives en numérique pourront aussi prendre rendez-vous avec Christèle à la bibliothèque au 02 96 44 16 51.

Appel à la fabrication de masques

Tous les Plouisyens sont invités à fabriquer des masques pour eux-mêmes ou pour leur voisinage ou pour augmenter le stock que constitue la mairie. Élastiques et tissus sont mis à disposition pour les personnes désirant confectionner des masques afin d'augmenter le stock de la mairie. De même les personnes qui disposent de tissus peuvent encore les déposer à la mairie. Ces tissus servent pour la confection de masques que réalise l'association couture de Plouisy.

Equipements sportifs

La sortie du confinement est annoncée pour le 11 mai. Mais l'accès aux équipements sportifs ne sera pour autant pas autorisé car il ne sera possible, « ni de pratiquer du sport dans des lieux couverts, ni des sports collectifs ou de contacts ».

La solidarité continue

Pour les personnes âgées ou en situation de fragilité, ainsi que les familles isolées, la mairie a mis en place **un service de veille** pour entrer en contact téléphoniquement avec elles, pour prendre régulièrement de leurs nouvelles et s'assurer qu'elles respectent bien les consignes de prévention pour leur santé. De nouveaux contacts ont été pris cette semaine par les membres du CCAS. La mairie et le CCAS poursuivent leur service pour faire les courses des personnes isolées, qui n'ont pas d'autre moyen mais il est aussi recommandé, dans la mesure du possible, de faire appel à la solidarité du voisinage.

Emploi d'été

La commune recherche pour les services techniques deux saisonniers pour le mois de juillet (possibilité de prolongation d'un mois) pour des travaux d'entretien des espaces verts, entretien des bâtiments. CV et lettre de candidature à adresser par courrier à la Mairie ou par mail à accueil@mairie-plouisy.fr avant le 15 mai 2020.

Recrutement d'un agent au service technique

La commune recrute un agent pour le service d'entretien des bâtiments communaux. La fiche de poste détaillée du poste est consultable sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.mairie-plouisy.fr/2020/04/29/recrutement-dun-agent-au-service-technique/>

CV et lettre de candidature sont à adresser par courrier à la Mairie ou par mail à accueil@mairie-plouisy.fr avant le 12 juin 2020.

Aide aux nouveaux outils numériques

Le Centre Intercommunal d'Action Social de GPA avec le soutien de l'association Microtel , propose une aide aux personnes en difficulté avec les nouveaux outils numériques et/ou les démarches administratives. Pour ce faire, une assistance gratuite par téléphone aura lieu les 4 ,11 et 15 mai 2020 de 14h à 17h au 06 59 72 91 14

Diagnostic des associations du territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération

L'enquête, en ligne, s'adresse à toutes les associations situées sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération. Elle s'inscrit dans le cadre du dialogue instauré entre l'agglomération et les associations, appuyé par le Mouvement associatif de Bretagne.

Ce diagnostic a pour ambition de :

- Construire une base de données des associations du territoire
- Cartographier les associations du territoire
- Identifier les difficultés et besoins en accompagnement des associations
- Envisager une stratégie d'accompagnement de la vie associative en lien avec les acteurs ressources du territoire et leurs missions respectives.

Ce questionnaire comporte deux parties :

- une sur votre association et son fonctionnement habituel
- une autre sur les impacts de la crise du covid 19 sur votre association

Cela prendra quelques minutes pour répondre à cette enquête. Vos réponses sont essentielles pour nous permettre d'approfondir la connaissance des associations du territoire, en adéquation avec les réalités de terrain.

Voici le lien pour vous permettre de répondre au questionnaire : <https://framaforms.org/diagnostic-des-associations-du-territoire-de-guingamp-paimpol-agglomeration-1587030378>

Etat Civil

Urbanisme

Permis de construire accordé à :

- LEMUR Christophe – Construction d'une maison d'habitation – Kerderrien
- TREMEL Mathieu – Construction d'un garage double – Rumarquer

Déclaration préalable accordée à :

- RIVOAL Céline – Clôture en limite séparative – 14 Pors Min

Certificat d'urbanisme opérationnel à :

- JEZEQUEL Gilbert – Construction d'une maison d'habitation – 6 Parc des Chênes
 - Maître LETORT Notaire – Construction d'une maison d'habitation- LE LANN
-

Jeux pour enfants

Pendant le confinement l'entreprise Synchronicity de Guidel a installé les jeux pour enfants dans le parc du presbytère. Le terrassement a été réalisé par Actuel TP de Plouisy.

Pour le moment, l'utilisation des jeux n'est pas autorisée en raison du confinement. L'aménagement des abords des jeux est en cours. Dans quelques semaines les enfants pourront, nous l'espérons profiter de ces nouveaux équipements qui mettent encore un peu plus en valeur le parc du presbytère avec ses bancs, sa table pour pique-niquer, sa mare et espaces pour papillons.



Mesures d'hygiène et de distanciation sociale – mesures barrières

- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS**

Coronavirus : il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades